



FORMALITÉ LÉGALE BnF (Bibliothèque Nationale de France) 95 euros

Déchargez-vous de l'étape administrative obligatoire de déclaration auprès de la BnF (Bibliothèque Nationale de France).

Dépôt légal de livre à la BnF :

- Création du compte
- Déclaration électronique de dépôt légal à la BnF
- Envoi du livre à la BnF (Bibliothèque Nationale de France).
Les frais d'impression et d'envoi du livre restent à la charge de l'auteur.

Une question ?
Contactez Fabienne, La Concrète.

